



## Retrait prime de productivité

Par **Ioloche**, le **30/12/2019** à **21:29**

Bonjour,

j'ai exercé le métier de préparateur de commandes entre 1986 et 2000 puis mon responsable m'a proposé une place dans un bureau tout en me laissant préparateur sur ma fiche de paie avec le même salaire et avec ma prime de productivité (environ 300€ net), j'ai gardé cet avantage jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui la direction a changé, ils veulent me retirer ma prime de productivité sous prétexte que je ne suis pas préparateur bien que sur ma fiche de paie je le suis encore, ils veulent me changer mon contrat et me passer agent administratif avec pour conséquence une perte de salaire pour moi.

Je voudrais savoir si ils ont le droit de le faire.

En attente d'une réponse.

Cordialement

Laurent